

CHAUSSER

magazine

SHOES PLANET

251 - Janvier-Février 2017

Aster



COLLECTIONS
Hiver 2017-18

Entretien avec Frank Boehly, président du Conseil National du Cuir

Voilà deux ans, vous étiez élu à la tête du Conseil National du Cuir (CNC). Vous annonciez vouloir développer le savoir-faire des industries du cuir, attirer les jeunes vers nos professions et favoriser la production de cuirs de qualité. 24 mois après, quel bilan d'étape faites-vous ?



« Ces objectifs sont aussi ceux de l'ensemble de la filière et je crois déjà pouvoir faire un bilan positif. Parmi leurs atouts indiscutables, nos entreprises détiennent des savoir-faire uniques et reconnus dans le monde entier, en particulier pour la tannerie et la fabrication de produits finis chaussure, maroquinerie et ganterie. Pour les développer, notre filière s'appuie sur l'expertise de CTC, notre Comité professionnel de développement économique. Par ses travaux de recherche et les formations qu'il dispense aux professionnels, il permet de pérenniser nos métiers et de les accompagner sur la voie de l'innovation.

Parallèlement, nous avons initié un partenariat avec Les Compagnons du Devoir pour leur formidable projet de "Procédéthèque des matériaux souples" qui sera un conservatoire des savoir-faire, mais aussi et surtout un observatoire des pratiques contemporaines et un laboratoire dédié aux innovations. C'est une démarche très prometteuse.

Pour attirer les jeunes vers nos professions, il faut aller à leur rencontre. C'est pourquoi le CNC a décidé de conduire de nombreuses actions de communication, notamment sur les salons grand public et les réseaux sociaux, afin de promouvoir nos métiers et montrer les gestes de nos artisans.

Concernant la qualité de la peau, qui constitue le "fil rouge" de la filière, nous travaillons avec les professionnels de l'amont et l'état des lieux s'avère positif. Les campagnes de vaccination contre la teigne, initialement financées par CTC, puis par bon nombre d'éleveurs et d'intégrateurs, portent leurs fruits. Ce sont plus de 12 millions d'euros qui ont été ainsi investis par les différents acteurs de la filière pour atteindre cet objectif. Afin de continuer à augmenter le nombre de peaux de premier choix, il reste cependant à poursuivre les efforts pour généraliser les bonnes pratiques d'élevage, qui vont de pair avec le bien-être animal que nous défendons. Pour conforter et pérenniser ces résultats encourageants, nous travaillons également sur l'ambitieux chantier de la traçabilité.

Longtemps, le CNC a organisé "la Semaine Internationale du Cuir" puis "Cuir à Paris", ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Beaucoup de ceux qui ne connaissent pas bien notre filière se posent la question : à quoi sert le CNC ? Que leur répondez-vous ?

Précisons que le Conseil National du Cuir n'a pas pour vocation de gérer des salons. C'est sa filiale, SIC SA, société commerciale, qui a pour objet l'organisation de salons professionnels. Le CNC est l'union

interprofessionnelle des métiers du cuir et de tous ceux qui contribuent à la production, à l'utilisation ou à la distribution du cuir.

Avec les 19 fédérations qu'il regroupe, il représente à la fois l'amont, depuis l'élevage, et l'aval, à savoir les fédérations de la distribution.

Il concentre cependant ses actions sur le cœur de la filière qui concerne les activités industrielles (cuirs bruts, tannerie/mégisserie, maroquinerie, chaussures et ganterie). Concrètement, on peut identifier plusieurs grandes

CONSEIL NATIONAL DU CUIR

missions :

- **La représentation de la filière, ses entreprises et leurs savoir-faire auprès des pouvoirs publics**

Ainsi le CNC conduit depuis des années des actions de lobbying afin d'obtenir la suppression du plafond de la taxe affectée qui limite les ressources de la filière. Il vient de remporter un remarquable succès en faisant voter un amendement qui relève ce plafond d'un million d'euros. Dès cette année, cette victoire va profiter à CTC et à nos PME/TPE.

Pour soutenir notre démarche auprès des Pouvoirs Publics, nous venons de terminer la nouvelle version de notre Livre Blanc avec 10 propositions pour optimiser les performances de la Filière Française du Cuir. Il sera présenté à la presse le 24 janvier.

- **La promotion de la filière par des actions médiatiques auprès du grand public**

Le CNC organise par exemple un espace collectif sur nos métiers au salon Révélation au Grand Palais à Paris. Il sera également présent avec le SGCP au Salon de l'Agriculture avec des démonstrations de savoir-faire. Il participe régulièrement aux

Portes du Cuir en Aquitaine ou au salon de l'Aventure des Métiers à la Porte de Versailles.

Deux fois par an, nous organisons, en région, les Rencontres du Cuir qui font la promotion de belles entreprises de notre filière, et nous animons des table-rondes sur nos métiers devant les politiques locaux et les médias.

Le CNC est très actif sur le plan de



la communication et diffuse de nombreux communiqués de presse sur les enjeux de la filière. Des vidéos, tournées dans nos entreprises, sont publiées sur notre site Internet et nous sommes très présents sur les réseaux sociaux.

• **L'aide à la création d'entreprises**

Avec la Fédération Française de la Chaussure, le CNC a créé l'association ADC. Elle permet l'émergence de nouveaux entrepreneurs et valorise la créativité et la fabrication française. Un fonds de garantie a été mis en place avec la FFC pour faciliter le développement de ces jeunes entreprises.

• **L'information des professionnels et des organismes de tutelle**

L'Observatoire Economique du CNC collecte, traite et diffuse les informations statistiques sur l'activité des entreprises industrielles du cuir ainsi que sur les secteurs de la distribution de la chaussure et de la maroquinerie.

Au cours des dernières années, plusieurs fédérations professionnelles ont vu leurs adhérents se raréfier. N'est-il pas temps aujourd'hui de réorganiser et de simplifier le CNC et ses différentes structures ?



**SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DU CUIR
CONSEIL NATIONAL DU CUIR**

Au sein de la filière cuir, nous souhaitons que chaque organisation puisse continuer de promouvoir son métier, tout en favorisant les mutualisations, notamment au niveau des conventions collectives. Les regroupements sont possibles : en 2016, les deux fédérations représentant les Podo-Orthésistes ont fusionné. Il y a quelques années, tanneurs et mégissiers se sont regroupés pour former la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FFTMM). Pour sa part, le Conseil National du Cuir vient de fusionner avec le Syndicat Semaine Internationale du Cuir, qui est l'actionnaire principal de SIC SA, ce qui a permis une simplification de nos structures. On ne peut pas parler de regroupement sans indiquer que la toute nouvelle Union Sport & Cycle vient d'adhérer au CNC. La démarche de cette grande fédération, unissant les fabricants et les distributeurs d'articles de sport, démontre la place



Les Rencontres du Cuir chez Weston.

centrale qu'occupe le cuir en France, aussi bien dans l'industrie que dans le commerce.

Avec la concentration des entreprises, les délocalisations, les sous-traitances, les frontières entre nos différents métiers se sont estompées. N'est-il pas temps de mutualiser certaines actions et de redonner par conséquence un rôle moteur au CNC ?

Le CNC initie effectivement de nombreuses actions collectives en étroite collaboration avec les fédérations. Ainsi il soutient et encourage l'émergence de pôles cuir en région. Il a soutenu le Pôle Cuir de l'Aveyron, dont il est le partenaire, et il est cofondateur du Cluster Cuir Nouvelle Aquitaine qui vient de se créer. Cette dynamique permet de créer des synergies entre les entreprises d'une même région et de regrouper éleveurs,

tanneurs, mégissiers, selliers, maroquiniers, chausseurs et gantiers.

Toujours pour privilégier les actions transversales, le CNC a relancé une réflexion sur la RSE avec les fédérations concernées. Initiée par CTC, cette mobilisation doit encourager les entreprises à accentuer leurs efforts dans ce domaine. Il importe de conforter l'avantage concurrentiel de notre filière, mais aussi de le faire savoir.

N'est-il pas temps également de regrouper dans un même lieu la majorité des fédérations afin de faire jouer au mieux les synergies et les complémentarités entre les différentes composantes de la filière ?

Cette idée, appelée "la Maison du Cuir", a été très souvent évoquée au sein de la filière. Il s'avère que le CNC a des locaux qui vont être disponibles dans les mois à venir. C'est donc plus que jamais l'opportunité de com-

mencer à concrétiser cette belle idée. Nous y travaillons avec Claude-Eric Paquin, président de la FFC, et plusieurs fédérations ont déjà fait connaître leur accord. C'est donc un projet qui devrait rapidement voir le jour.

En vous projetant dans l'avenir, quels doivent être les nouveaux terrains d'intervention du CNC au cours des prochaines années ?

L'un des sujets prioritaire pour notre filière est la défense du mot "cuir". On assiste actuellement à l'apparition de nouvelles matières d'origine végétale appelées illégalement "cuir", alors qu'il ne s'agit pas de la peau d'un animal. Avec la FFTM, nous agissons avec la plus grande détermination contre cette forme de concurrence déloyale qui usurpe l'utilisation du mot "cuir". Nous travaillons aussi à la mise en place d'un fonds de garantie pour faciliter la transmission d'entreprises. Par cette initiative, le CNC souhaite favoriser la pérennisation des savoir-faire, mais également permettre de maintenir des emplois.

Enfin, la formation demeure un enjeu majeur pour l'ensemble de nos entrepreneurs. De nombreuses PME/TPE souffrent de l'insuffisance d'une formation initiale souvent inadaptée et ne parviennent pas à organiser la formation professionnelle dont elles ont besoin pour renouveler leurs effectifs. Avec CTC et les fédérations industrielles, nous sommes en relation avec le ministère du Travail, les OPCA de la profession et notre réseau de parlementaires pour faire évoluer la formation destinée aux métiers manuels. L'adage plein de bon sens qui veut que chaque jeune doit avoir un bon métier "dans les mains" pour réussir dans la vie, illustre parfaitement ce que la filière cuir peut proposer aux jeunes qui souhaitent s'épanouir dans leur parcours professionnel. »

PROPOS RECUEILLIS PAR J-P. BIDEgain